

## PAIEMENT DE DIVIDENDES

### **SANADETT SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du Ministre des Finances du 1<sup>er</sup> août 1996  
**Siège social** : Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-  
Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis

SANADETT SICAV informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, réunie en date du 26 avril 2024, a décidé de mettre en paiement au titre de l'exercice 2023, un dividende de **4,642 dinars** par action.

Ce dividende est payable à partir du **jeudi 16 mai 2024** aux guichets de L'ARAB TUNISIAN BANK et L'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS au Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis.